

Commune de *Mouhet*



Les Forges

Le hameau des Forges



Vie municipale	2-11
• Edito	
• Rétrospective 2020	
• Rétrospective 2021	
• Rétrospective 2022	
• Rétrospective 2023	
• Rétrospective 2024	
• Rétrospective 2025	
• Hommage à Micheline Bacha	
Vie associative	12-15
• Les associations	
• Dates à retenir	
• Le Comité des Fêtes	
Le RPI	16
La bibliothèque	17
Le Symctom	18
État civil	19
Infos pratiques	20

Edito

Chères Mouhetines, chers Mouhetins,

Ce bulletin municipal est l'occasion de revenir sur le chemin parcouru ensemble durant ces 6 dernières années.

Depuis le premier jour, l'équipe municipale s'est engagée avec une priorité constante : agir concrètement pour Mouhet et pour ses habitants, avec sérieux, proximité et sens des responsabilités.

Pendant ce mandat, nous avons travaillé à préserver et améliorer votre cadre de vie. L'entretien et la valorisation du patrimoine communal, l'amélioration des équipements, la gestion rigoureuse des finances et le soutien à la vie associative ont guidé nos choix.

Dans un contexte national parfois incertain et de plus en plus contraint pour les collectivités, notre force reste la solidarité locale, l'écoute et le dialogue. Nous avons toujours fait le choix du pragmatisme et de décisions réfléchies, toujours dans l'intérêt général.

Ce bilan est avant tout le fruit d'un travail collectif. C'est pourquoi, je tiens à remercier sincèrement les membres du conseil municipal pour leur implication, ainsi que les agents communaux pour leur professionnalisme.

Je tiens à exprimer également toute ma reconnaissance et ma gratitude envers tous les responsables et bénévoles dévoués des différentes associations, ainsi qu'à tous les acteurs économiques et sociaux qui animent notre territoire et contribuent à son dynamisme.

L'avenir de Mouhet se construit avec vous. Vos remarques, vos idées et votre participation sont essentielles pour continuer à faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre, dans le respect de son identité et tourné vers l'avenir.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle et heureuse année 2026 !



Votre Maire, Jean-Christophe PLANTUREUX

Rétrospective 2020



Indre : Mouhet a récupéré son dernier commerce grâce à "SOS Village", sur TF1

Publié le 17/01/2021, 8h25 | Mis à jour le 17/01/2021 à 08:11

la Nouvelle
République.fr



Journal de 13 heures - TF1 - 15 février 2021



Rétrospective 2021

Inauguration de l'esplanade Roger Jambut en présence de la famille et d'élus locaux.

Roger Jambut, qui a passé une partie de son enfance à Mouhet, y est revenu à l'âge de la retraite. Très vite il s'est impliqué dans la vie de la commune puisqu'il a été élu pour la première fois au conseil municipal en 1994.

Dès 1995, il devient le premier adjoint au Maire de l'époque, Maurice Denis. Roger a été élu Maire en 2000 et a ensuite été réélu dans cette fonction en 2008 et 2014 ; fonction qu'il quittera en 2018 pour raison de santé tout en restant conseiller municipal.

Durant ses différents mandats, Roger a également été président du Regroupement Pédagogique Intercommunal Mouhet – La Chatre Langlin et vice-président de la Communauté de Communes Marche Occitane – Val d'Anglin (en charge de la voirie communautaire).

Malgré tout son courage et toute sa force, Roger n'a pu vaincre la maladie qui l'a emportée le 26 novembre 2019.



Restauration du lavoir

Un ancien lavoir était caché depuis des années sous des broussailles derrière l'aire de jeux. Nous avons donc décidé de le restaurer et le remettre en valeur !



Découverte du lavoir caché sous des broussailles



Travaux de restauration



Débroussaillage de la zone afin de mettre à jour le vieux lavoir



Le lavoir aujourd'hui, très agréablement mis en valeur

Réfection de la toiture de l'église

Travaux de démoussage, repiquage et remplacement de tuiles sur la toiture de l'église. Travaux de réfection également sur les rives.



Rétrospective 2022

Soirée d'accueil des nouveaux arrivants

Pour la première fois, la municipalité a organisé une soirée d'accueil et de bienvenue pour les nouveaux arrivants sur notre commune, le 25 novembre. Très bonne soirée, chaleureuse et conviviale, durant laquelle chaque nouvel habitant et l'ensemble de l'équipe municipale ont pu se présenter et faire connaissance ! À renouveler...



Travaux grâce au legs Bacha

Changement de toutes les fenêtres de la cantine scolaire, en double vitrage, pour une meilleure isolation phonique et thermique.

Remplacement de l'ancien mobilier scolaire (bureaux et chaises des 2 salles de classes) par du mobilier ergonomique, pour le plus grand confort de nos enfants.



Nous avons remplacé le second tracteur qui commençait à montrer quelques signes de fatigue.

Nous avons aussi pu acheter la grange "DUPRÉ" et le terrain attenant.



Rétrospective 2024

L'achat du hameau des Forges :

UN INVESTISSEMENT UNIQUE ET REMPLI DE DÉFIS

L'acquisition de bâtiments anciens et chargés d'histoire demande une approche spécifique et une volonté de préserver l'âme d'un lieu tout en le rendant fonctionnel. Ce type d'achat ne se résume pas seulement à un investissement financier, mais également à un engagement en matière de préservation du patrimoine et de respect de l'histoire.

UN PROJET DE RÉNOVATION CRÉATIF

L'achat de ces bâtiments permet d'imaginer une transformation sur mesure tout en respectant l'identité du lieu.

Nous allons dans un premier temps rénover les deux maisons afin d'étoffer notre parc locatif et nous allons ensuite mener des études sur les granges et sur le terrain adjacent afin d'en tirer le meilleur parti.



Travaux au cimetière

Nous avons procédé à la réfection du parking et des allées principales du cimetière.

Ces travaux ont été subventionnés pour partie par le département.



Rétrospective 2025

Cérémonie de remise
des cahiers à nos
anciens écoliers,
le 18/10/25



Changement du chauffage de la cantine, installation de PAC



Marché Gourmand - Exposition artisanale - 27/06/25



Rétrospective 2025

Travaux en cours,
sécurisation du bourg



Achat d'un nouveau
tracteur tondeuse

Travaux en
cours dans
le hameau
des Forges



Inauguration de la salle Micheline Bacha, le 20/09/25



Cérémonie du 8 mai, le 08/05/25



Concert de Stéphane Daniel, le 07/11/25



La boulangerie a changé de mains

Début avril, notre boulangerie a accueilli un nouveau boulanger, en la personne de Marc LORILLOUX.

Karine et Laurent, nos sympathiques boulangers arrivés de Haute Savoie en 2020, ont cessé leur activité... Laurent ayant fait valoir ses droits à la retraite depuis juillet 2024.

C'est fort d'une expérience de 18 ans en boulangerie-pâtisserie que Marc a pris les rênes de notre boulangerie.



Micheline Bacha, une femme au grand coeur



Madame Micheline PITHON est née à Mouhet le 18 juillet 1936. Elle a passé son enfance à Mazou dans la ferme familiale avant de partir à Paris.

En 1962, elle rentre à la Caisse des Ecoles de Paris 11^{ème}, institution ancienne dont l'Histoire est intimement liée à l'instauration de la III^{ème} République et à l'essor de l'instruction publique. Cet établissement gère notamment l'organisation des cantines scolaires et de séjours de vacances pour les jeunes.

En 1964, elle épouse Monsieur Raber BACHA, alors militaire de carrière, avant qu'il n'intègre quelques années plus tard la Poste. Ils s'installèrent à Bruyère-Sur-Oise. Ils n'eurent pas d'enfants mais venaient régulièrement tous les étés se ressourcer à Mazou.

Monsieur BACHA est décédé en octobre 1987 et Micheline est restée travailler à Paris jusqu'à l'âge de la retraite en 1998.

Durant toute sa carrière, Micheline a pu occuper différents postes à la Caisse des Ecoles et les dernières années, elle secondait son directeur Monsieur Alain LEVEQUE, qui était également son compagnon depuis 1991.

Micheline était une femme très discrète et réservée, qui parlait très peu de sa vie privée.

Comme elle n'avait pas d'enfant, c'est par un testament olographe rédigé en avril 2018 que Micheline a décidé de léguer l'intégralité de ses biens à sa commune de naissance.

L'actif successoral est composé de divers biens immobiliers (maison de Bruyère-sur-Oise, maison de Mazou ainsi que des terres agricoles), plusieurs comptes bancaires et des contrats d'assurance vie...le tout pour un montant estimé entre 800 000 euros et 900 000 euros.

Il y a bien entendu une contrepartie à ce legs... c'est d'entretenir sa tombe ainsi que celle de la famille DENIS ALLONCLE.

Les tombes seront donc entretenues et fleuries régulièrement comme il se doit.

Merci Micheline, votre commune de Mouhet vous sera à jamais reconnaissante !



Les associations

Comité des Fêtes

Composition du bureau :

Président : Philippe TOURATIER

Vice-Président : Jean Louis TOUZEAU

Trésorier : Jean Marie BOURROUX

Trésorière adjointe : Béatrice DADIE

Secrétaire : Julien DELORME

Secrétaire adjointe : Isabelle TOURATIER

Membres : Claudine BOURROUX, Joël DELORME, Michel DELORME, Mélanie TOURATIER, Josiane LEMAIGRE, Eddy NOBLECOURT, Adeline BINDAULT

Société Communale de Chasse

Composition du bureau :

Président : Christian VINCENT

Vice-Président : Daniel JAMBOU

Trésorier : Alain COULEAUD

Secrétaire : Patricia DELAUNE

Membres : Julien DELORME, Benjamin SUIRE, Eric DADIE

Société de Pêche le Devon

Composition du bureau :

Président : Gaetan GIBILARO

Secrétaire : Roland BERNUT

Trésorier : Florian GIBILARO

Familles Rurales

L'aide à domicile gérée par Familles Rurales est rattachée à l'association FRATRI (Familles Rurales d'Aide sur le Territoire Rural de l'Indre) depuis le 1er janvier 2026.

Toutes les activités de maintien à domicile sont désormais regroupées sur Châteauroux au sein de FRATRI. Cette évolution a été imposée par l'Etat afin de simplifier la gestion des employés. Les 160 membres de Familles Rurales du canton de Saint Benoît du Sault et tous les employés des différentes associations Familles Rurales de l'Indre changent ainsi d'employeur et rejoignent les 400 employés de FRATRI. **Téléphone : 02 54 08 71 72**

Dates à retenir

Samedi 7 mars : Loto du Comité des Fêtes

Samedi 28 mars : Soirée Saint Patrick (animation musicale et repas)

Samedi 4 avril : Repas et bal costumé

Dimanche 12 avril : Pâques des enfants

Dimanche 10 mai : Randonnée " À pied, à cheval, à vélo "

Du 21 au 25 mai : Festiv'en Marche -
www.festiv-en-marche.com

Mardi 14 juillet : Pique-nique Républicain

Samedi 25 juillet : Marché gourmand

Dimanche 6 septembre : Fête annuelle

Samedi 3 octobre : Randonnée semi-nocturne
"Octobre Rose"

Dimanche 4 octobre : Randonnée cyclotouristique

Vendredi 30 octobre : Concert "Sweet Lady"
(programme musique et théâtre au pays)

Samedi 14 novembre : Marché
de Noël

Samedi 21 novembre : Soirée
Beaujolais

Samedi 5 décembre : Sortie du
char de Noël

OUVERTURE DU BAR
tous les
PREMIERS
SAMEDIS
du mois
sauf avril, juin & septembre

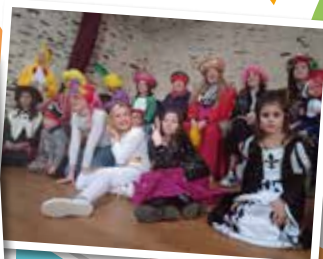
Le Comité des Fêtes



Soirée Saint Patrick le 22 mars



Pâques des enfants, le 6 avril



Le carnaval des enfants et bal costumé le 12 avril



Randonnée " À pied, à cheval, à vélo " le 11 mai



Journée rétro-mobile avec course de caisses à savon le 1er juin



Vie associative



Pique-nique Républicain le 14 juillet



Marché gourmand
le 26 juillet



Soirée Téléthon + Randonnée
semi-nocturne le 4 octobre



Fête annuelle
le 4 septembre





Concert de Stéphane DANIEL
le 7 novembre



Marché de Noël le 15 novembre



Soirée Beaujolais le 22 novembre



Sortie du char de Noël le 6 décembre
et soirée de Noël des enfants du RPI le 14 décembre



Le R.P.I Mouhet - La Châtre - L'Anglin

Pour l'année 2025/2026, nous avons enregistré 58 enfants répartis comme suit sur nos 2 écoles.

19 enfants à l'école Jean Moulin de La Châtre Langlin (maternelle) :

Très Petite Section : 1 / Petite Section : 7 / Moyenne Section : 5 / Grande Section : 6, encadrés par Mme Céline GLOMOT, professeure des écoles et directrice de l'école Jean Moulin et Mme Sandra MAYET, agent technique avec fonction d'ATSEM pour l'école et la garderie.

39 enfants à l'école Jules Verne de Mouhet (primaire) :

CP : 12 / CE1 : 5 / CE2 : 3, encadrés par Mme Frédérique FAGEON, professeures des écoles

CE2 : 5 / CM1 : 8 / CM2 : 6, encadrés par Mme Tatiana RASTOUEIX, professeure des écoles et directrice de l'école Jules Verne.

Notre RPI est une véritable richesse pour les communes de Mouhet et La Châtre Langlin. Il incarne l'engagement commun en faveur de l'éducation de nos enfants et témoigne de la solidarité entre nos territoires ruraux.



Grâce à l'implication de tous (enseignants, élus et personnels communaux, parents d'élèves), nos écoles peuvent offrir un cadre d'apprentissage bienveillant, dynamique et de qualité. Nous pouvons être fiers de voir nos enfants évoluer dans un environnement à taille humaine, propice à l'écoute, à la proximité et à la réussite de chacun.



Maintenir et faire vivre le RPI sera toujours un enjeu essentiel pour l'avenir de nos villages.

Préserver nos écoles, c'est aussi préserver le coeur battant de nos villages. C'est investir dans le futur, dans nos enfants et dans la vitalité de nos communes.

Un grand merci pour votre générosité

La bibliothèque municipale solidaire qui se tient dans l'enceinte de l'APC, connaît depuis sa création il y a quelques années, un formidable succès tant par l'afflux de dons de livres et autres supports culturels que par la fréquentation des lecteurs et emprunteurs.

Cette bibliothèque fonctionne comme une grosse boîte à livres : pas d'inscription ou d'abonnement, c'est totalement gratuit. Chacun peut à tout moment (aux heures d'ouverture de l'APC) venir consulter sur place ou emprunter un ou plusieurs livres, CD, DVD ; vous pouvez les garder, les ramener ou les faire circuler : le but étant que le livre circule et soit lu par un maximum de personnes.

Un très grand choix s'offre à vous : romans d'auteurs (best-sellers, primés), romans historiques, romans d'amour, polars, thrillers, BD, livres pour enfants et juniors, livres dans la langue de Shakespeare, guides pratiques (tourisme, politique, histoire ou géographie).

Il y en a pour tout le monde et pour tous les goûts, c'est plus de 4000 ouvrages qui n'attendent que vous !

Nul doute que chacun y trouvera son bonheur !!!





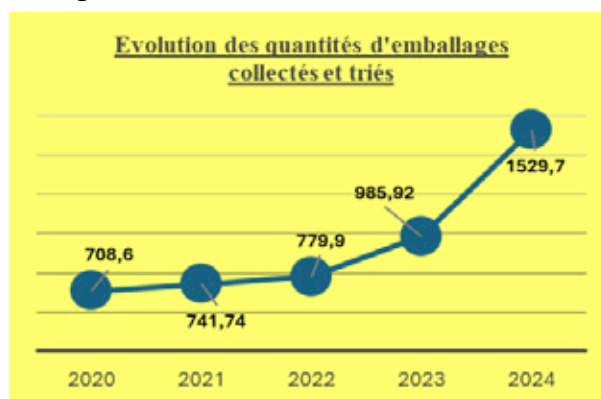
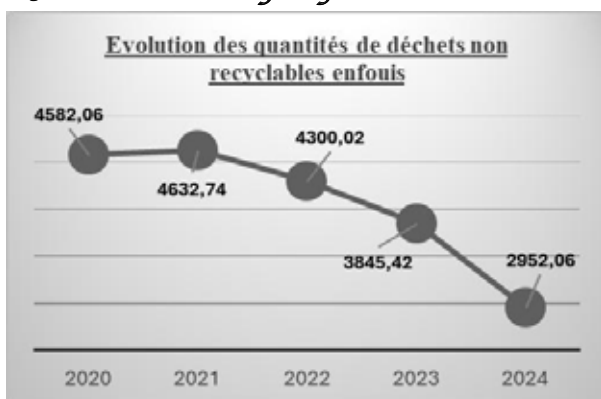
Du côté de nos déchets

Mise en place de la Redevance Incitative pour 2026

A compter du 1^{er} janvier 2026, **la Redevance Incitative (RI) va remplacer la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).**

Jusqu'à présent, la contribution financière demandée aux usagers du service se faisait par le biais de la TEOM, qui était facturée avec votre taxe foncière. Cette TEOM, injuste car non basée sur la production réelle de déchets, va disparaître pour laisser la place à la RI, qui sera calculée en fonction des volumes de déchets non recyclables produits par chaque ménage.

Focus sur les performances du tri au SYMCTOM



Les résultats obtenus depuis plusieurs années en termes de performances de tri sur les flux des non recyclables (bacs noirs) et des emballages (bacs jaunes), sont satisfaisants.

Grâce aux efforts de la grande majorité des usagers, nous avons diminué l'enfouissement des déchets non recyclables de plus de 35 % en 4 ans. Parallèlement, les quantités d'emballages collectés, triés puis recyclés, ont augmenté de plus de 115 % dans le même laps de temps.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer ces bons résultats (extension des consignes de tri, conjoncture) mais le passage à la RI en est sans aucun doute le principal levier.

Ensemble, continuons nos efforts afin de limiter les augmentations des coûts du service programmées par les services de l'état !

A venir

Notre nouveau site internet sera disponible en début d'année prochaine. Vous y trouverez, notamment grâce à une application appelée "MONTRI", toutes les informations utiles sur le SYMCTOM, les services, le tri, mais également un module dédié au suivi individuel de la RI (grille tarifaire, simulateur de facturation, suivi des levées de bacs, les différents prélèvements possibles, suivi de facturation, ...)



Un doute, une question ?

N'hésitez pas, appelez les services du Symctom ou consultez notre site internet www.symctomleblanc.fr !

☎ 02 54 28 12 00 ✉ secretariat@symctom.fr

Mariages

Christophe PORTRAIT et Fanny PLANTUREUX le 19/04/2025

Eddy NOBLECOURT et Mélanie TOURATIER le 14/06/2025

Décès

Rolande GERBAUD épouse GRANGER le 27/01/2025

Gérard MERESSE le 27/04/2025

Jérôme JOUANNET le 16/08/2025

Raymond PETOLON le 20/08/2025

Claude COULEAUD le 05/10/2025

Jean-Michel BUGEAUD le 25/11/2025

Daniel PATURAUD le 31/12/2025



Cette année, nous avons à nouveau décidé de faire un ramassage d'encombrants !

Merci de bien vouloir prendre contact avec la Mairie pour vous inscrire.

Nous reviendrons vers vous pour vous prévenir des dates de collecte.



Secrétariat de mairie

Tél. 02 54 47 55 12

E-mail : secretariat.mairie@mouhet.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h

Fermé au public les après-midi du mardi et jeudi

Agence postale communale

Tél. 02 54 47 56 18

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi de 9h à 11h45

Déchetterie

Le Rasimier 36170 LA CHÂTRE LANGLIN

Horaires d'ouverture : tous les jours sauf le vendredi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45 (été)
de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h45 (hiver)

Tarifs de location et conditions d'utilisation des salles communales

Par délibération n°2024-05-31-05 en date du 31 mai 2024, le Conseil Municipal a fixé les tarifs de location des différentes salles communales, à compter du 1^{er} janvier 2025, comme suit :

Salle des Fêtes :

- 100 € aux habitants de la commune
- 170 € aux personnes extérieures à la commune
- 50 € pour la location de la cuisine de la salle des fêtes

Salle Bernard Lapeyre :

- 60 €

Salle Fernand Mayaud :

- 150 € aux habitants de la commune
- 200 € aux personnes extérieures à la commune

Les différentes salles communales ainsi que les cuisines sont mises à disposition **GRATUITEMENT** à chaque association communale pour leurs manifestations.

- ✓ Une caution de 100 € sera demandée.
- ✓ Un état des lieux sera établi le lundi matin afin de juger de la restitution ou non de la caution.
- ✓ Un forfait pour le chauffage lors de la location des différentes salles est maintenu au tarif de 10 € par jour, pour la période du 15 octobre au 15 avril.
- ✓ Réglementation du bruit : interdiction de toute nuisance sonore après 3h du matin.